



## Demande de réparation psychologique

Par **isabelle braule**, le **19/06/2009** à **11:28**

Bonjour,

Mon conjoint a eu une liaison avec une personne que je connais. Je voudrais savoir si je suis en droit de demander, auprès de cette femme, réparation pour préjudice psychologique : je lui demande une lettre d'excuses mais elle le refuse.

Quels sont les droits d'une personne trompée vis à vis d'une maîtresse?

Merci de votre réponse.

Par **Marion2**, le **19/06/2009** à **12:01**

Bonjour,

Vous êtes sérieuse ou vous plaisantez ? Vous avez demandé une lettre d'excuses à la maîtresse de votre conjoint ???

Ne croyez-vous pas que c'est à votre conjoint de vous faire des excuses ?

Cordialement.

Par **isabelle braule**, le **21/06/2009** à **16:01**

J'entends bien votre étonnement face à ma question. Mon esprit cartésien me fait dissocier

mes problèmes à résoudre, ceux avec mon conjoint et ceux avec cette "maîtresse". Et c'est à ce niveau que je me demande quels sont les recours d'une personne face à une autre personne qui lui a fait subir des préjudices psychologiques. Cette personne peut-elle avoir perturbé profondément ma vie sans que je puisse, moi, lui faire savoir qu'elle m'est "redevable" au moins d'excuses. N'est-ce pas là un différend entre 2 personnes? Je ne m'y connais pas en droit, mais, par exemple la prise en considération de différends de voisinage semble plus évidente que celle à laquelle je fais face.  
Merci de votre attention.

Par **DERENI**, le **22/06/2009** à **15:22**

Cher Isabelle,  
ton témoignage me touche beaucoup car je pense que je suis dans le même cas que toi. Sauf que moi je n'arrive pas à coincer mon mari ! ce que j'aimerais faire car franchement c'est de la faute des mecs qui se comportent mal vis à vis des femmes tout ça. Ce n'est pas de la faute de la fille qui couche avec ton mari c'est ton mari qui est un pourri de te laisser dans un tel désarroi.  
Martine

Par **milou**, le **22/06/2009** à **15:53**

Bonjour mesdames,

Désolée mais dans votre situation le droit ne peut rien pour vous...  
Donc ce forum non plus me semble-t-il...

Cordialement